

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaines de
compétences par thèmes

Sous matière :
Aménagement du
territoire

**OBJET :
ROND POINT
ENTREE DE
VILLE RD 6113 –
VALLONS DU
GRIFFOUL**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 11.02.2020

AFFICHAGE EN DATE
DU : 11.02.2020

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **24 FEV. 2020**

Séance du Conseil Municipal du 17 février 2020,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO
Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD
Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline,
GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François,
BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal,
BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOUE Stéphane, THOMAS Guy,
THOMAS Eric, RATABOUIL Michel, PINEL Jean-Louis,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
M. SOL Philippe donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,
Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Absente : Mme RUIZ Patricia,

Secrétaire : Mme BARTHES Chantal,

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de l'aménagement de
l'éco quartier des Vallons du Griffoul et afin de faciliter le flux au croisement de
la RD 6113 et de l'Avenue Martin Dauch, la Ville travaille conjointement avec le
Département afin de créer un nouvel aménagement en lieu et place du
carrefour actuel.

Cet aménagement intégrera un giratoire au croisement de la RD 6113 avenue
Martin DAUCH et Suzanne VALANDON.

Le projet s'étendra jusqu'à l'accès du restaurant Le Moulin Vert et permettra de
sécuriser les campagnes de Chabéry et Vayssières intégrant la desserte de la
station-service et des commerces à proximité.

C'est dans ce cadre que le Département nous sollicite afin d'émettre un avis sur
leur projet de carrefour.

Il est demandé à l'assemblée d'émettre un avis favorable à l'aménagement de
ce giratoire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

EMET avis favorable à l'aménagement de ce giratoire.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les différents documents relatifs à cette opération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 17 février 2020.



Le Maire,


Patrick MAUGARD